



Marseille, le vendredi 20 mars,

### Lettre ouverte des membres du collectif Mon entreprise Ma ville.

Face aux événements exceptionnels qui frappent la France, il nous apparaît indispensable de parler d'une même voix afin d'appeler à un élan de responsabilité collective tant le danger que représente l'épidémie de Covid-19 pour notre société est immense.

Il est évident que les décisions des entreprises comme celles des salariés doivent avant toutes autres choses être guidées par les nouveaux impératifs sanitaires que nous connaissons, et en particulier l'application stricte des gestes barrières désormais bien connus de tous (lavage régulier des mains, distance physique d'au moins 1m etc.). Ceci étant, il est essentiel que chacun comprenne que la capacité de notre pays à combattre le Covid-19 et à redémarrer vite une fois l'épidémie endiguée dépend directement de notre capacité à permettre le fonctionnement aussi normal que possible des secteurs clés de notre économie pendant l'épidémie.

Si des commerces non essentiels ont de fait l'obligation de fermer, ce n'est pas le cas pour la majorité des entreprises de notre territoire. Le ralentissement de l'économie et l'anxiété naturelle peuvent inciter des entreprises à fermer et des salariés à refuser de se rendre sur leur lieu de travail, voire à exercer leur droit de retrait. Dans ce contexte, nous souhaitons que les entreprises qui peuvent rester ouvertes dans des conditions sanitaires nouvelles et les salariés qui peuvent poursuivre le travail en évitant tous risques continuent de le faire. S'il en va évidemment de la survie des personnes, il en va également de celle de notre économie et de nos emplois.

Dans ces conditions nous saluons la mobilisation sans précédent des services publics et appelons les pouvoirs publics à clarifier au plus vite les directives encadrant la poursuite de l'activité économique. Il nous apparaît notamment primordial de déterminer plus précisément les secteurs prioritaires dont l'ouverture est essentielle pour le fonctionnement des services de base et en particulier le bon fonctionnement des services de santé. Pour les secteurs dont l'ouverture est indispensable, il est urgent de communiquer clairement les mesures spécifiques de protection des salariés sans quoi leur mobilisation à la hauteur des enjeux nous paraît impossible.

Cette crise doit appeler à des actions fortes pour le bien commun. Puisse cette lettre des partenaires sociaux que nous sommes en être la modeste manifestation.

Jacques  
Biancotto

Alain  
Beveraggi

Corinne  
Innesti

Franck  
Bergamini

Patricia  
Blanchet-Bhang

Philippe  
Korcia

